

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concours jeunes talents : la deuxième édition est lancée !

Le Conseil municipal des adolescents (CMA) a lancé la deuxième édition de son concours de jeunes talents. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 mars.

Le concours de jeunes talents fait partie des nombreux projets menés par le Conseil municipal des adolescents de Villenave d'Ornon (CMA). L'objectif : valoriser les qualités artistiques des jeunes de la commune et des alentours.

Les inscriptions ont débuté le 9 février dernier et dureront jusqu'au 9 mars. Elles sont gratuites et ouvertes à tous les jeunes de 7 à 25 ans qui possèdent un talent dans l'une des catégories suivantes : le chant, la musique, la danse, l'humour, le cirque (au sol uniquement), le spectacle, la magie, l'illusion et le football freestyle.

Pour candidater, les jeunes artistes doivent fournir une vidéo de 3 minutes maximum. Ils peuvent le faire de deux façons : via le site internet de la Ville dans la rubrique actualités (villenedornon.fr) ou via une clé USB à déposer à la Maison Pour Tous pendant les horaires d'ouverture du Pass'quartier (ou dans la boîte aux lettres), en veillant à la mettre dans une enveloppe mentionnant le nom, le prénom et les coordonnées du participant.

Rendez-vous le 23 mars

Une fois les inscriptions terminées, les membres du Conseil municipal des adolescents se réuniront pour sélectionner leurs numéros préférés. Tous les candidats seront informés de leur avancée dans le concours par courrier. Ceux retenus seront invités à performer sur scène lors d'une soirée gratuite et ouverte à tous, le samedi 23 mars, à 20 h, au théâtre Georges-Méliès. Ils feront face à un jury composé d'un professeur de musique des collèges Chambéry et Pont-de-la-Maye, d'une volontaire en service civique du point Info Jeunes Villenave d'Ornon, d'un responsable du studio d'enregistrement de la commune, d'un membre du Conseil municipal des adolescents et de Nadine Dulucq, l'adjointe au maire en charge de la culture et coordinatrice des Conseils municipaux des jeunes et des adolescents. Ensemble, ils éliront le grand gagnant du concours.

« Ce concours a été lancé par leurs prédécesseurs et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les nouveaux membres du Conseil municipal des adolescents ont décidé d'organiser cette deuxième édition. C'est un projet riche et passionnant qui s'inscrit parfaitement dans leur objectif principal de mandat, celui de mettre en lumière la jeunesse villenavaise. En tant que coordinatrice de ces jeunes conseillers mais aussi adjointe à la vie culturelle, je suis particulièrement fière de voir cette émulation autour des arts. Nous attendons les candidatures de nos jeunes talents avec impatience ! »

Nadine Dulucq, Adjointe au Maire en charge de la vie culturelle et coordinatrice des Conseils municipaux des jeunes et des adolescents

Infos pratiques : Service Animation – 06 17 96 14 89 ou 06 16 75 73 63

Maison Pour Tous, 12 rue du Commandant Charcot, 33140 Villenave d'Ornon

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 16 h à 18 h 30, mercredi de 12 h à 18 h 30, vendredi de 16 h à 20 h et le samedi de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires : ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook @mairievillenedornon